



«La grève la plus sérieuse de l'année fut celle des ouvriers mineurs de Lethbridge, Alberta, qui dura de mars à décembre . . . de grandes parties des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta furent menacées d'une grande disette de charbon pendant qu'un bouleversement général menaçait aussi les facilités de transport et les entreprises industrielles du pays.» (1906)

«Le 27 mars 1930, un ordre en conseil fut adopté stipulant que, sauf dans les cas de travail intermittent, ou lorsque l'application de la règle n'est pas pratique ou dans l'intérêt public, les heures de travail des employés du gouvernement fédéral, qui jusqu'alors avaient été de plus de huit heures par jour, ne seraient dorénavant que de huit heures de travail par jour, avec un demi-congé le samedi.» (1932)

«Tout enfant âgé de moins de 16 ans qui est employé où que ce soit entre 9 heures du soir et 8 heures du matin, ou un enfant âgé de moins de 15 ans, qui n'est pas exempt de l'obligation scolaire et qui a l'habitude d'offrir, de colporter ou de vendre des articles dans des endroits publics à l'heure de la classe ou après 9 heures du soir, peut être arrêté sans mandat comme «enfant négligé.»» (1932)



«En 1916, les salaires des ouvriers agricoles ont été plus élevés que jamais auparavant . . . les salaires annuels, pension comprise, ont été, en moyenne, de \$397 pour les hommes et de \$228 pour les servantes, au lieu de \$341 et \$200 en 1915.» (1916-17)

AUJOURD'HUI

Le taux de chômage s'est fixé à 9.6% en 1986; le niveau de chômage a augmenté de 338,000 comparativement au niveau enregistré en 1981, mais a subi une baisse de 212,000 par rapport au sommet de 1983.

En moyenne, 1,145,000 personnes ont reçu des prestations d'assurance-chômage chaque mois en 1985, soit une augmentation de 62.9% par rapport à 1980. Durant la même période, les prestations hebdomadaires moyennes ont grimpé à \$170.96, soit un bond de 41.4%.

En 1985, les revenus moyens des familles s'échelonnaient d'environ \$30,000 dans certaines provinces à plus de \$40,000 dans les autres. L'Ontario et l'Alberta présentaient des revenus moyens des familles supérieurs à la moyenne nationale.